

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France  
**Herausgeber:** Le messenger suisse de France  
**Band:** 6 (1960)  
**Heft:** 2

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CERCLE COMMERCIAL SUISSE de PARIS



## Banquet du 79<sup>e</sup> anniversaire

Le Conseil d'Administration a décidé d'organiser également un banquet pour commémorer le 79<sup>e</sup> anniversaire de notre fondation.

Ce banquet aura lieu sous la présidence effective de M. P. Micheli, Ambassadeur de Suisse en France, le samedi 5 mars 1960, à 20 heures, dans notre propre Salle des Fêtes.

Le menu suivant a été choisi :

Hors-d'œuvre variés	Salade de saison
Turbot royal	Le plateau de fromages
Filet de Bœuf	Tranche napolitaine
Petits Pois	Café-express

*Prix convenu* : 14 NF, service et café compris, sans vins, qui peuvent être obtenus à des prix modérés.

Nous sommes persuadés que le nouveau propriétaire de la brasserie fera de son mieux pour donner entière satisfaction aux convives. Les inscriptions, accompagnées de leur montant, doivent nous parvenir jusqu'au 1<sup>er</sup> mars au plus tard.

Après le banquet, qui se terminera vers 23 heures, il y aura un Bal de Nuit.

Les Sociétaires et leur famille, et les convives du banquet, payeront la taxe de 1 NF. Le prix sera de 4 NF pour les autres personnes.

M. ....  
s'inscrit pour ..... couverts (14 NF par personne)  
et verse ..... NF par chèque bancaire ci-joint ou  
par C.C.P. Paris 1342-43.

Sera accompagné(e) de M. ou Mme .....  
Désire être placé(e) à côté de M. ....  
Paris, le .....

Signature :

## COURS DU SOIR

C'est avec plaisir que nous rappelons à nos compatriotes que la deuxième période des cours du soir a commencé le 1<sup>er</sup> février 1960. Comme toujours, les cours ont lieu de 20 à 22 heures.

### COURS PREVUS.

*Lundi* : Anglais I, Français I, Espagnol I.

*Mardi* : Français II A, Allemand II, Sténographie française (Stolze-Schrey), vitesse.

*Mercredi* : Anglais II, Français III.

*Jeudi* : Français II B, Allemand I, Sténographie française (Stolze-Schrey), I.

*Degré d'enseignement* : 1<sup>er</sup> degré : pour débutants ; 2<sup>e</sup> degré : moyen ; 3<sup>e</sup> degré : supérieur.

*Prix des cours* : 24 NF pour cours français, allemand, sténographie ; 30 NF pour cours anglais, espagnol.

Payable à l'inscription, pour un cours complet de quatre mois, donnant droit à deux heures de leçon consécutives par semaine.

*Conditions d'admission* : Nos cours sont exclusivement réservés aux membres de notre Association. Les adhésions sont reçues au moment de l'inscription au cours.

La cotisation annuelle est actuellement de 8 NF, plus un droit d'inscription de 2 NF. Il est bien entendu que les étudiants déjà inscrits pour la première période — octobre à fin janvier — continueront les études commencées en octobre.

Nous sommes disposés à recevoir de nouveaux élèves et à former de nouvelles classes de débutants, à moins que leurs connaissances leur permettent de fréquenter les classes déjà commencées.

*Dates d'inscription* : Les inscriptions seront reçues au Secrétariat II, aux heures d'ouverture habituelle (9 à 12 heures et 14 à 18 heures, sauf le samedi après-midi).

Nous invitons nos compatriotes et les personnes qui s'intéressent à ces cours à se faire inscrire sans tarder, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour la formation de nouvelles classes.

*Examens de fin d'études* : En fin d'études, les étudiants auront l'occasion de passer un « Examen de fin de cours ». Les épreuves seront sanctionnées par un certificat, qui sera délivré aux étudiants ayant satisfait aux exigences de l'examen.



## Société Helvétique de Bienfaisance

### VACANCES EN SUISSE

ETE 1960

#### CONVOIS D'ENFANTS

Peuvent y participer les enfants âgés de 7 à 15 ans, de père ou mère suisse.

— Placement gratuit dans des familles : durée deux mois.

— Placement dans des homes avec participation des parents : durée à déterminer.

— Les enfants invités seront accompagnés.

Les inscriptions seront reçues à l'Agence de la « Société Helvétique de Bienfaisance », 13, rue Hallé, Paris (14<sup>e</sup>). Téléphone : GOBelins 13-93, du 1<sup>er</sup> au 15 mars 1960.

Date de rigueur.

Faites connaître autour de vous notre action en faveur des vacances de nos jeunes compatriotes.



#### AUMONERIE DES SUISSES CATHOLIQUES A PARIS

Adresse du recteur :

Joseph Schilliger, 1, rue Jean-Dolent, Paris (14<sup>e</sup>)

Métro : Glacière

Téléphone : POR. 41-09

Adresse de la chapelle :

8, rue Joseph-Bara, Paris (6<sup>e</sup>). Métro : Vavin

Sainte messe chaque dimanche à 17 heures

Confession une heure avant et chaque samedi

dans l'église des étrangers, 33, rue de Sèvres

Réunion des jeunes gens :

Dans le chalet à St-Séverin, Métro : St-Michel

chaque vendredi à 20 heures 45

# UNION SPORTIVE SUISSE DE PARIS

## Grand Gala Franco-Suisse du Cinquantenaire

Sous la Présidence d'Honneur de S.E. Pierre MICHELI,  
Ambassadeur de Suisse, et le Patronage de M. Maurice  
HERZOG, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports.

**SAMEDI 19 MARS 1960**

MAISON DE LA CHIMIE, 28, rue Saint-Dominique (7<sup>e</sup>)

(Ouverture des Portes : 20 h.  
Lever du Rideau : 20 h. 30 précises)

★ ★ ★

**Le Chansonnier Georges QUEY**  
du Caveau de la République, présente

★ ★ ★

### LE CLUB SUFFREN

Coupe de France des Variétés de la R.T.F.

avec

**PAUL PONS**  
Soliste Instrumentiste

**VONY DAIX**  
Fantaisiste  
de Radio-Luxembourg

**ROGER et THIERRY**  
Chanteurs-comédiens  
de Radio-Luxembourg

Au piano d'accompagnement : Maestro Paul BRIS

**LES BOREALS**  
Harmonicistes  
Le « boom » 1960

**LES SONYS**  
Bruiteurs, de la R.T.F.

**GERARD ROLLIN**  
Imitateur  
des grandes vedettes  
Le grand fantaisiste  
du Music-Hall

**MAX BLATTER, DE BALE**

avec son Ensemble Folklorique Suisse  
et Echos du Carnaval de Bâle

★ ★ ★

**FRANCIS LIEWYN**

Le grand fantaisiste comique du Music-Hall  
et de la R.T.F.

et

## Robert RIPA

**La grande vedette du disque  
et de la R.T.F.**

★ ★ ★

A partir de minuit, jusqu'à l'aube : **BAL DE NUIT**  
(Buffet chaud et froid)

Pendant le Spectacle et au BAL DE NUIT :

**ORCHESTRE ARMAND BASTY de la R.T.F.**  
au grand complet

★ ★ ★

Billets en vente à partir du 25 février :

Chancellerie de l'Ambassade Suisse  
142, rue de Grenelle, Paris (7<sup>e</sup>)

Office Suisse de Tourisme  
37, boulevard des Capucines, Paris (2<sup>e</sup>)

Café « Le Chalet »  
M. Steiger, 5, rue de la Lune, Paris (2<sup>e</sup>)

M. Fred BOSS  
Helvétia-Incendie, 8<sup>bis</sup>, rue de Châteaudun, Paris (9<sup>e</sup>)

★ ★ ★

Prix des places (BAL compris) : 10 et 7 NF  
Tenue de soirée facultative